



**MACRON-DELEVOYE, NE TOUCHEZ PAS A NOS REGIMES DE RETRAITES !  
SATISFACTION DE TOUTES NOS REVENDICATIONS !  
TOUTES ET TOUS POUR  
UNE PREMIERE JOURNEE DE GREVE LE 5 DECEMBRE !**

Le gouvernement Macron-Phillipe-Delevoye poursuit une entreprise systématique de destruction de tous les éléments de protection professionnelle et sociale des salariés du privé comme du public : code du travail et conventions collectives, allocations de chômage en baisse dans le privé, et statuts général et particuliers dans le public. Les services publics sont pour nombre d'entre eux au bord de la dislocation qu'organise ce gouvernement.

Ce même gouvernement Macron-Phillipe-Delevoye continue dans son entreprise de destruction des acquis sociaux, avec sa réforme des retraites par point qui toucherait tout le monde, avec pour conséquence la baisse importante des retraites de tous.

**L'Union Locale CGT, la FSU et Solidaires, de Nemours considèrent qu'il faut tout mettre en œuvre, pour empêcher la régression majeure des retraites prévue par la réforme Macron-Delevoye, avec l'exigence préalable de son retrait.**

L'Union Locale CGT, FSU et Solidaires, de Nemours portent à la connaissance de tous nos lecteurs :

- **le communiqué de syndicats de la RATP** qui se termine par : « *Les salariés et les organisations syndicales s'organisent d'ores et déjà pour un mouvement illimité à partir du 5 décembre 2019. Devant la gravité de la situation, le gouvernement doit utiliser ce temps pour prendre les dispositions nécessaires afin de respecter le contrat social, avec le maintien de nos garanties statutaires, qui lie les salariés à l'entreprise et l'Etat.* »
- **Le communiqué intersyndical national** qui se conclue par : « *Les organisations syndicales et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) appellent l'ensemble des salarié-es du secteur privé comme du secteur public, des retraité-es, des privé-es d'emploi, des jeunes à une 1<sup>ère</sup> journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019.* »

L'Union Locale CGT, la FSU, le SNUDI-FO 77 et Solidaires de Nemours, appellent tous les salariés du privé comme du public à participer aux assemblées générales qui seront organisées dans leurs entreprises et services pour préparer la grève du 5 décembre prochain.

L'Union Locale CGT, la FSU, le SNUDI-FO 77 et Solidaires de Nemours partagent l'idée que les journées d'action sans lendemain, ne répondent ni à la gravité de la situation, ni à l'attente des salariés, pour permettre la satisfaction de toutes les revendications accumulées depuis des années, et pour empêcher la retraite par point de Macron-Delevoye. Discutons-en dans nos assemblées !

**L'Union Locale CGT, la FSU, le SNUDI-FO et Solidaires de Nemours appellent les salariés, retraités, chômeurs et jeunes, à participer aussi aux manifestations qui seront organisées ce 5 décembre à Nemours le matin à 9 h 45 (Lycée Bezout) , et l'après-midi à Paris (RDV Champs de Mars 11 h 30 pour réserver 07 88 25 97 01.**

**SUR NEMOURS ET SES ENVIRONS, C'EST UN MASSACRE DANS LES SERVICES PUBLICS ET DANS LES SOCIETES PRIVEES !**

Après la dizaine de classes fermées dans le primaire de notre circonscription à la rentrée, les Finances Publiques annoncent la fermeture des services aux particuliers et aux entreprises. Dans un autre établissement, informatique, des Finances Publiques, un atelier doit fermer (15 agents), un second est menacé (25 agents).

L'hôpital a vu les effectifs fondre alors que la demande est immense !

Dans le privé, 60 licenciements chez Corning, et chez Keraglass, un plan de licenciements qui se profile avec des dizaines de licenciements !

Les conditions de travail sont épouvantables, les salaires n'augmentent pas, les très riches et les actionnaires s'en mettent plein les poches : **CA SUFFIT !**

**ET MAINTENANT LA CASSE DES RETRAITES ? LA COUPE EST PLEINE ! PREMIERE JOURNEE DE GREVE LE 5 DECEMBRE POUR GAGNER !**

**Ni négociable, ni amendable, une seule position : RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE ! MAINTIEN DES 42 REGIMES !  
Ni négociable, ni amendable, une seule solution : PREPARONS LA PREMIERE JOURNEE DE GREVE UNITAIRE LE 5 DECEMBRE !**

Au verso, de 1<sup>ers</sup> éléments de compréhension de la réforme Macron-Delevoye. A lire !

## La réforme Macron-Delevoye, c'est :

- Une réforme « systémique » qui conduit à la disparition des 42 régimes existant aujourd'hui, y compris toutes les complémentaires !

- Une valeur du point pour calculer le nombre de points, et une autre valeur pour calculer le montant de la pension, décidée CHAQUE année : personne ne pourra plus faire de prévisions !

- Une base de calcul sur toutes les années de la carrière (donc les salaires de début de carrière, les périodes d'arrêt) au lieu des 25 MEILLEURES dans le privé, et le dernier salaire détenu par le fonctionnaire au moins pendant 6 mois. Il ne faut pas être un expert pour comprendre que le système Macron-Delevoye, conduit mécaniquement à une baisse des pensions !

**Le résultat :** travailler plus longtemps pour une pension avec 10, 20 ou 30 % en moins ! **Sûrement pas !**

**Quel est le but réel de cette réforme ? (Dans la suite, le « On », c'est Macron-Delevoye...)**

Pour répondre à cette question, laissons un spécialiste de la casse antérieure des retraites, François Fillon, y répondre :

« **Le système de retraite par points, j'y suis favorable, mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va permettre de régler le problème des retraites. Le système par points en réalité ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue. Cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions** ». (Fondation Concorde le 10 mars 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=SJpmn2Br4i0>)

**On nous dit : cette réforme, c'est fait pour les régimes spéciaux (EDF, SNCF, RATP, etc) et ne changera rien pour les salariés du privé et les fonctionnaires... Faux, archi-faux :** avant tout, est concerné le plus gros régime, et leurs complémentaires ARRCO-AGIRC, c'est-à-dire ceux des salariés du privé, pour une raison au moins : c'est le plus gros régime en nombre de salariés !

**On nous dit : la réforme va conserver les avantages familiaux en particulier pour les enfants, concernant exclusivement les femmes. Faux, archi faux.** Le système actuel décrit dans le tableau ci-dessous va disparaître, et les avantages familiaux pour les femmes seront financés par l'impôt, c'est-à-dire SANS aucuns droits constitués dans chacun des régimes !

Secteur	Condition année de naissance enfant	Durée d'assurance en + en trimestre	Durée cotisée en + en trimestre
Privé	Aucune	8T	8T
Public	Né avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2004	4T	4T
	Né à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2004	2T	0

**On nous dit : la réforme ne touche pas aux pensions de reversion (dont 9 bénéficiaires sur 10 sont des femmes). Faux, archi faux.** Dans le cas d'un couple deretraités avec chacun une pension de 1 500 €, le conjoint

survivant perdrait avec la réforme 150 € par mois !

**On nous dit : les retraités d'aujourd'hui, et les actifs nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1963 ne sont pas concernés.**

**Faux, archi faux.** Cette réforme des pensions aura une incidence sur les retraites actuelles qui seront converties en points et qui et subiraient de nouveau des baisses importantes du fait du plafonnement des ressources consacrées aux retraites à un montant équivalent à moins de 14% du PIB sur le long terme, et de la volonté affirmée par le gouvernement de prendre des mesures à court terme pour "équilibrer" le système en 2025.

**On nous dit que la baisse de la valeur du point est impossible : faux, archi faux.** Un article récent du journal Le Figaro du 4 octobre 2019 (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2019-10-04>) explique :

« Outre une hausse des cotisations, la réforme (de l'ASV, une des caisses des médecins libéraux) s'est traduite par une baisse de la valeur du point au 1er janvier 2012, passé de 15,55 à 14 euros pour les retraités et à 13 euros pour les pensions non encore liquidées. Résultat, les retraites prises après le 1er janvier 2012 ont chuté de 16 % (- 2 000 euros par an en moyenne), et ceux qui étaient déjà en retraite ont perdu 10 % de pension ». **Faut-il commenter ?**

**On nous dit qu'il y aura une « règle d'or » pour le montant global des retraites versées, consistant à ne pas dépasser un montant équivalent à 14 % du PIB (produit intérieur brut) : quelles conséquences alors ? Laissons la réponse au journal « Le Figaro » déjà cité :**

« Les Français s'inquiètent légitimement sur la manière dont sera fixée la valeur des points. Car il n'y a pas de mystère : le gouvernement ne veut pas augmenter le budget des retraites de, peu ou prou, 14 % du PIB ou 325 milliards d'euros, alors que dans le même temps, la part des plus de 65 ans dans la population va passer de 20 % à 27 % d'ici à 2050. **Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que, quand on est plus nombreux à se partager le même gâteau, il y en a moins pour chacun.** » Le Figaro n'est pas un ami des salariés, ni du mouvement syndical ! **Faut-il commenter ?** Et bien oui, Le Figaro annonce la baisse des retraites rien qu'avec cette « règle d'or » de Macron !

**On nous dit que parmi les « régimes spéciaux », il y a les régimes des fonctionnaires : vrai ou faux ? Faux, archi faux.** Pourquoi ? Les régimes spéciaux concernent des salariés des entreprises d'anciens secteurs publics, qui ne sont pas des fonctionnaires, et certains salariés du secteur privé. Dans la Fonction Publique, seuls sont concernés par un régime spécial dérogatoire au Code des Pensions Civile et Militaires, les militaires, c'est-à-dire une part infime des fonctionnaires. Macron et Delevoye veulent tout focaliser sur « les régimes spéciaux », dans une confusion entretenue, pour camoufler qu'ils veulent en découdre avec TOUS LES 42 REGIMES !

**Conscientes que ce tract ne suffit à l'évidence pas à aborder tous les aspects de cette réforme complexe et destructrice, les organisations syndicales de Nemours et ses environs, organiseront des débats publics, dans les entreprises, pour comprendre tous les aspects régressifs de cette réforme, pour préparer une première journée de grève le 5 décembre.**

**Ni négociable, ni amendable, une seule position : RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE ! MAINTIEN et REVALORISATION DES 42 REGIMES !**

**Ni négociable, ni amendable, une seule solution : PREPARONS LA GREVE DANS L'UNITE !**